

Front uni des organisations du mouvement ouvrier contre les ennemis des travailleurs, des fonctionnaires et des jeunes (RN, Renaissance, LR et leurs alliés)

Le texte ci-dessous a été écrit à la veille des élections européennes qui ont placé largement en tête le Rassemblement National et ses alliés et avant l'annonce de la dissolution de l'assemblée nationale par Macron.

Dès le lundi 10 juin, la direction du SNCS a appelé à "faire échec à l'extrême droite", et s'est refusée à appeler à voter contre les candidats macronistes et LR, fustigeant uniquement l'« extrême droite », comme elle l'avait fait pour les présidentielles de 2022.

Le bilan d'une telle orientation est accablant ; il a permis à Macron de lancer son offensive contre les retraites comme il l'avait annoncé ; il a prétendu combattre le RN en appliquant son programme, notamment contre les immigrés, contre les acquis sociaux, contre l'École, contre les libertés Le résultat est sans appel, avec la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Macron, le RN et ses alliés sont proches du pouvoir.

L'analyse du projet de loi Guerini démontre la violence des plans du gouvernement contre les fonctionnaires, plans tout à fait conformes au programme du RN dont les « fonctionnaires » sont une cible privilégiée... excepté ceux des armées et de la police !

Le 11 juin 2024

Contre la casse généralisée des garanties statutaires de la fonction publique

Assurance chômage, acte II de l'autonomie dans l'ESR, contre-réforme de la formation des enseignants, les offensives gouvernementales se bousculent.

Mais celle qui les domine incontestablement pour nous, c'est le projet de loi Guerini qui vise à parachever la destruction du statut de fonctionnaire. Celle-ci avait été déjà bien engagée avec la loi d'août 2019 qui, dans l'ESR, a trouvé sa traduction avec la LPR, ses CDD, le RIPEC, les Chaires de professeurs junior etc... .

Le gouvernement Macron-Attal-Guerini entend aller jusqu'au bout d'une logique de casse du statut général des fonctionnaires. Il faut réduire drastiquement le coût de la fonction publique, transformer les fonctionnaires en agents dociles de la démantèlement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Éducation, de la Santé, etc.

Nul doute que ce projet de loi va être un outil efficace pour l'application de tous les plans en cours contre l'ESR (voir notre texte d'orientation).

Les projets Guerini franchissent un seuil décisif en s'attaquant au cœur du statut que sont les catégories A, B et C. La suppression des catégories ouvre la porte au paiement à la mission, en liquidant le rapport entre la qualification, les concours et le niveau de rémunération. La notion de "compétences" se substitue ici à celle de qualifications. L'arbitraire est généralisé.

Il veut augmenter les possibilités d'emploi d'apprentis et de contractuels en donnant aux CDD qui arrivent en fin de contrat un droit de préemption sur le poste qu'ils occupent. Il veut aussi « faciliter les mobilités. Ceci en ferait l'outil idéal pour gérer les suppressions de services et restructurations que vont impliquer le transfert des personnels des organismes publics de recherche sous la coupe des universités (Autonomie II). Macron l'a annoncé le 7 décembre, ces organismes qui vont se transformer en agence de programme ne devrait plus gérer de personnels.

Guerini veut en finir avec l'unicité de la fonction publique et du point d'indice via une politique de rémunération ministère par ministère, métier par métier. Il s'agit ensuite d'individualiser nos

rémunérations selon les fonctions occupées et les parcours de carrière à la discrétion des managers, processus engagé avec le RIFSEEP.

Vous avez aimé l'arbitraire et l'opacité des primes RIFSEEP et RIPEC, vous adorerez Stanislas Guerini qui voudrait faire pareil avec toute votre rémunération !

La généralisation des primes (individuelles et collectives) et des avancements au mérite remet en cause le principe de la séparation du grade et de l'emploi, instaure la mise en concurrence des agents et services entre eux, acte la toute-puissance de la hiérarchie pour décider de nos rémunérations et avancements. Elle permettra de récompenser ceux qui permettront aux universités de « briller » dans les critères imposés par le gouvernement (chasse au contrat, accord avec le privé, création de start-up, embauche post docs et de doctorants, etc.) . Arbitraire et clientélisme encore !

Le rôle du Comité National garant de notre statut national, est voué à disparaître. Recrutements, promotions primes, tout pourra être transféré au niveau des universités, sous le contrôle du gendarme qu'est l'HCERES.

Pour compléter son arsenal, le gouvernement veut « lever le tabou du licenciement des fonctionnaires » et introduire des dispositions intermédiaires de sanction managériale, avant le licenciement, pour traiter des situations prétendues d'insuffisances professionnelles.

Les projets de Guerini constituent un saccage complet du statut de la fonction publique !

Pour faire aboutir son projet, il a lancé une concertation.

Le 21 mai, date du début de ces concertations, la CGT, FO, FSU et Solidaires ont décidé de ne pas s'y rendre et ont déclaré vouloir « tout mettre en œuvre pour que ce projet soit définitivement enterré », en en dénonçant les « conséquences désastreuses ».

Pourtant dans l'Humanité du 22 mai le secrétaire général de la FSU « se dit prêt à revenir à la table des consultations. À condition que le ministre de la Fonction publique acte un véritable changement de méthode. »

Or pour le gouvernement, la concertation est le moyen de mettre les responsables syndicaux à ses côtés au moment où il annonce les plus terribles coups contre les personnels.

Leur simple présence, indépendamment de ce qu'ils diraient, constitue une précieuse caution.

La direction de notre fédération doit refuser d'apporter cette caution au gouvernement.

Depuis des mois la direction de notre syndicat le SNCS s'oppose à toute motion pour que le SNCS se prononce en ce sens. Elle s'oppose de manière encore plus radicale à toute adresse à notre fédération pour qu'elle prenne reprenne à son compte nos décisions.

Notre direction considère-t-elle que nous n'aurions aucun droit de regard sur la politique de notre fédération, que nous n'avons aucunement le droit de faire valoir des positions que nous estimons conformes à la défense de ceux que notre syndicat, le SNCS, syndique ?

« Tout mettre en œuvre pour que le projet Guerini soit définitivement enterré » suppose que les fédérations de fonctionnaires :

- exigent le retrait pur et simple des projets Guerini
- refusent toute concertation sur ces projets de casse
- informent et mobilisent les personnels en AG sur ces mots d'ordre.

Telle est l'orientation de Front Unique. Nous vous appelons à voter et à faire voter Front unique.

Le 8 juin 2024

NB : Le vote sur les textes d'orientation se termine le jeudi 13. Il est à noter que si vous avez déjà voté, votre vote est modifiable à tout moment jusqu'à cette date en utilisant le code que vous avez reçu de « benelos public server ».